

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Présents : M. Jean-Paul Robin, M. Georges Montel, Mme Annie Coperet, M. Patrick Favre, Mme Anne-Marie Fuet, Mme Catherine Cinquin, Mme Charlotte Congretel, M. Paul Desplace, Mme Stéphanie Khalil, M. Adrien Perron, M. François Rivier, M. Jacques Turrin.

Excusés : Yves Bodot (*pouvoir à Annie Coperet*), Pascale Charles (*pouvoir à Georges Montel*), Catherine Lefert (*pouvoir à Anne-Marie Fuet*)

Secrétaire de séance : M. Paul Desplace

Election des sénateurs du 27 septembre 2020 – Désignation des délégués et de leurs suppléants

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à désigner, par vote à bulletin secret trois membres titulaires et 3 membres suppléants qui iront voter pour les élections sénatoriales le 27 septembre 2020.

1 liste de candidats a été déposée :	Jean Paul Robin	titulaire
	Anne-Marie Fuet	titulaire
	Georges Montel	titulaire
	Catherine Cinquin	suppléante
	Patrick Favre	suppléant

Ont été élus à l'unanimité pour représenter la commune de Régnié-Durette aux élections sénatoriales :

Titulaires : Jean Paul Robin - Anne-Marie Fuet - Georges Montel.

Suppléants : Catherine Cinquin - Patrick Favre - Annie Coperet.

Informations

Monsieur le Maire :

- informe le conseil municipal que le secrétariat de mairie sera fermé du 13 au 19 juillet et du 10 au 23 août,
- donne lecture d'un courrier de M. et Mme Thierry Robin demandant un rendez-vous pour l'avancement de leur projet d'urbanisation,
- donne lecture d'un courrier du GFA Labruyère pour la vente d'une parcelle de vigne à côté du cimetière,
- souhaite revenir sur les indemnités perçues par les élus et ce, suite à un message paru sur les réseaux sociaux : si les indemnités accordées au maire, aux adjoints et à la conseillère déléguée ont été augmentées c'est suite aux préconisations de l'AMF (Association des Maires de France). Il tient à préciser que la majeure partie des élus de la CCSB ont également pris la totalité de l'enveloppe allouée. Il souligne également que cette rémunération sert à compenser les heures consacrées au travail de suivi des différents dossiers, aux dépenses de carburant et d'utilisation des véhicules personnels pour se rendre aux multiples réunions (périmètre CCSB, Préfecture de Lyon, ...) au frais de convivialité (en faisant travailler les commerçants de la commune) et que ces indemnités sont donc tout à fait justifiables.

Constitution de la Commission des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs, présidée par Monsieur le Maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la CCID est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La durée du mandant des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Le conseil municipal, vu l'article 1650 du code général des impôts et après en avoir délibéré à 14 voix « pour » et 1 abstention propose à Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques une liste représentative composée de 24 noms de contribuables comme suit :

Matray Denis – Trichard Guy – Rivier François – Favre Patrick – Fuet Anne-Marie – Matray Jean-François – Laforest Thomas – Désigaud Monique – Rampon Michel – Botteron Jean-Pierre – Desplace Annick – Durand Florence – Duthel Jean-Marc – Coillard Pierre – Jandard Anne – Rey Gilles – Longin Thomas – Brac de la Perrière Michèle – Ducrozet Karine – Roux Victorien – Sivignon Martine – Durand Patricia – Nigay Pascal – Gerin Michel.

Personnel : Désignation des délégués élus et agents pour le Comité National d'Action Sociale (Cnas)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, depuis le 24 novembre 2011, la commune adhère au Cnas (le Comité National d'Action Sociale) pour le personnel communal. Suite au renouvellement du conseil municipal, il est demandé la désignation d'un délégué « élus » et d'un délégué « agents ».

Il est proposé Perrine Perrault, secrétaire de mairie pour le collège des agents et Monsieur le Maire pour le collège des élus. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Monsieur le Maire pour le collège « élus » et Perrine Perrault pour le collège « agents ».

Questions diverses

Monsieur le Maire informe les conseillers :

- que l'élection du Président et des vice-présidents de la Communauté de Communes Saône-beaujolais a eu lieu la veille.

Jacky Ménichon Président

Frédéric Pronchéry 1^{er} vice-président : développement durable – piscine

Evelyne Geoffray 2^{ème} vice-présidente : social

Jérémy Thien 3^{ème} vice-président : ruralité, viticulture, agriculture et forêts

Patrick Baghdassarian 4^{ème} vice-président : mobilité, transport

Sylvain Sotton 5^{ème} vice-président : bâtiments, gendarmeries

Frédéric Miguet 6^{ème} vice-président : développement économique, tourisme

Nadine Beaudet 7^{ème} vice-présidente : culture et patrimoine

Malik Hechaichi 8^{ème} vice-président : finances et ressources humaines

Jacques Duchet 9^{ème} vice-président : aménagement de l'espace et urbanisme

René Thevenon 10^{ème} vice-président : gestion des déchets

Lucile Da Silva 11^{ème} vice-présidente : communication sports et événementiel

Yves Devillaine 12^{ème} vice-président : voirie, hydraulique, érosion

Daniel Michaud conseiller délégué : eau et assainissement.

- que le défilé du 14 juillet aura lieu à 10h45 avec les sapeurs-pompiers et la fanfare.

Un conseiller informe le conseil que les travaux « rue de la distillerie » ont débutés et « chemin de la place » sont en cours de finalisation.

Une conseillère informe le conseil qu'une 6^{ème} classe ouvrira à l'école à la rentrée.

La séance est levée à 17h32